



PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU
CONSEIL MUNICIPAL 05 juillet 2016 à 20 H

Président de séance : Bernard VOUGNON

Présents : Bernard Vougnon, Jean-Luc Guillaume, Alain Roset, Jean-François Bertin, Christian Dyssli, Philippe Morel, Mohammed Oubenaïssa, Léonel Mounoussamy.

Absents excusés : Bernard Merger (procuration à Alain Roset), Céline Gayet (procuration à B. Vougnon), Daniel Moine (procuration à Jean-Luc Guillaume), Audrey Villemain, Jean-Luc Royer, Marine Martin-Jary, Marie-Jo Vergon-Trivaudey.

Secrétaire de séance : Jean-Luc Guillaume

Date de la convocation : XX mai 2016

Date d'affichage :

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de présents : 12

Suffrages exprimés : 13

1/INFORMATIONS

➤ Analyse d'eau

Le 6 juin 2016 à l'école : résultats conformes

Le 9 juin 2016 au captage (eau non traitée) : résultats conformes.

➤ Remplacement pour congés d'été

Dominique Tisserand sera en congés du 1^{er} au 22 août 2016, en vue de son remplacement une offre a été diffusée dans le 'commune-Info' de juin, une seule personne mineure a postulé et ne peut convenir (18 ans imposé). La recherche d'un remplaçant reste nécessaire.

➤ Chantier 'Denoy'

Une visite des extérieurs du chantier a été réalisée par les élus en charge de l'urbanisme, il apparait que la disposition du parking n'est pas conforme au permis de construire déposé ainsi que l'ajout d'une sortie sur la RD8. Un courrier recommandé a été envoyé pour régularisation.

➤ Chantiers en cours

- Cimetière : les travaux d'accessibilité réalisés par les Chantiers Départementaux sont terminés. Cette réalisation semble donner satisfaction (accessibilité et esthétique).
En cours : nous attendons un devis pour l'extension et le réaménagement de la zone 'columbarium' (24 emplacements supplémentaires sont prévus).
- Réfection de la voie romaine : travaux réalisés par les Chantiers Départementaux, reprise des banquettes sur la gauche en montant ainsi que des avaloirs. Bouchage de trous en formation.
- Réhabilitation du réseau d'assainissement : l'entreprise Télérep en charge de ces travaux a effectué un passage caméra, évacué les matériaux avant injection de résine pour réaliser le colmatage des fissures et brèches. Les interventions se font depuis les regards. Les travaux doivent se terminer avant septembre pour bénéficier de la subvention supplémentaire de 10% (plan de relance du département).
- Chantier RD8/rue des Sapins/rue de la Bascule : le montant initial de ce chantier était de 28 000 € ht. Plusieurs problèmes ont été rencontrés au fil du chantier : découverte d'amiante sur les deux points de raccordement ainsi que sur le tuyau traversant le ruisseau vers la maison Magnin Aline. Les procédures en cas d'amiante sont très contraignantes donc très couteuse avec des délais à respecter (40 jours entre la commande et la réalisation). Le cout supplémentaire pour l'amiante est de

14 200 € ht. Autre problème rencontré : la nouvelle conduite devait passer le long de la conduite de refoulement, lors des travaux celle-ci a révélé une faiblesse et s'est mis à fuir, sur le même secteur une vanne de sectionnement a été découverte et a du être remise à neuf. Il a été décidé de ne plus faire passer la nouvelle conduite sur l'accotement en partie droite (la conduite de refoulement étant trop fragile) mais sur la partie gauche de la chaussée, le département devant refaire l'enrobé en septembre. L'intervention à été réalisée début juillet et n'a pu comprendre cette partie. Un aide pour le revêtement sera demandé au département.

- Il a été évoqué avec le département (M Contursi) la reprise de l'assainissement des Varennes qui passe sur domaine privé. Cette opération ne sera pas forcément subventionnable.

➤ **Halte-garderie**

La directrice a été avertie que son contrat ne sera pas renouvelé.

Un recrutement est en cours (Centre de gestion et ANPE). Une candidature à été reçue à ce jour.

➤ **Syded**

Le Syded a réinstauré la taxe sur la consommation finale d'électricité pour les communes de moins de 2000 habitants. Le taux sera de 6% à compté de début 2017. Une partie des montants collectés (35%) ira aux communes qui le souhaitent.

➤ **Election à l'ACCA**

L'association des chasseurs a changé de président : Bruno Alin est remplacé par François Tournier.

➤ **Convention avec la MSA**

La convention entre la halte-garderie et la MSA doit être reconduite pour percevoir les prestations des salariés du régime agricole.

Délibération : Vote pour à l'unanimité.

➤ **Demande d'utilisation de la salle polyvalente**

Deux personnes de l'association 'Sauvegarde' ont mis en place l'activité Zumba la saison dernière sous l'égide du Comité des fêtes. Ces personnes ne souhaitent pas continuer avec le Comité des fêtes et demandent la poursuite de cette activité à la rentrée sous l'association 'Sauvegarde' de Besançon.

Une autre plage horaire le jeudi est aussi demandée pour une activité 'step'.

Le règlement de la salle ne prévoit pas de location pour des structures extérieures en cours de semaine, d'autre part la salle est réservée le jeudi à une association chaucennoise qui ne l'occupe pas toute l'année.

La priorité reste aux associations de Chaucenne et du RPI. Le bâtiment étant à usage partagé, les locaux doivent être rendus propres pour l'utilisation scolaire.

Une proposition pour la saison est proposée à 'Sauvegarde' : regroupement possible des activités sur la soirée du mardi, avec une indemnisation pour location et ménage, dépôt d'un chèque de 500 € encaissé au démarrage de l'activité et dépôt d'un deuxième chèque de 500 € encaissé en fin de saison, rendu de la clé à chaque séance, respect du règlement de la salle polyvalente.

Délibération : Vote pour à l'unanimité.

➤ **Subventions aux associations**

Les 'Pampilles' sollicite une subvention de 800 € au lieu de 600 € accordés. Pour rappel la subvention globale votée par le Conseil Municipal a été de 1200 € répartie également entre les Pampilles et le Comité des fêtes.

La subvention accordée par la CAGB au Pampilles est de 1500 €.

Proposition : les subventions de 600 € sont maintenues mais majorées cette année de 100 € pour les Pampilles et le Comité de fêtes.

Délibération : Vote pour à l'unanimité.

➤ **Vente d'un lot de bois**

Suite à la mise en vente du lot 156, une seule proposition de Léonel Mounoussamy à 45 € a été déposée en mairie.

Délibération pour encaisser le chèque : vote pour à l'unanimité.

➤ **Créance irrécouvrable**

Le Percepteur étant au bout des recours possibles, nous demande de passer en créance irrécouvrable trois impayés du budget eau-assainissement pour un total de 338,81 €.

M Mignard pour 204,01 €

M Nojean pour 56,00 €

M Lenotre pour 77,00 €

Délibération : Vote pour à l'unanimité.

➤ **Gestion des appartements locatifs**

A chaque changement de locataire la commune faisait appel à AIVS pour l'état des lieux pour un coût de 230 €. AIVS n'est plus agréé pour conduire uniquement l'état des lieux, et propose de souscrire une opération complète de gestion locative pour un coût représentant 7,2% du loyer plus 110 € à chaque nouveau bail. (Choix des locataires, demande de cautionnaires, gestion des impayés, baux, états des lieux).

Le cabinet Estim propose un mandat de location avec rédaction du contrat de location, réalisation des états des lieux pour un coût de 450 € (petit appartement) et 550 € (grand appartement). En cas de changement en cours d'année le 2^{ème} est à 50%. Cette prestation est facturée au changement de locataire.

Dans la formule retenue, la commune souhaite conserver par le biais du CCAS la main sur l'attribution et que l'état de lieux se fasse en toute impartialité.

➤ **Biens vacants sans maître**

Plusieurs petites parcelles sont concernées par ce statu, une procédure sera démarrée pour que la commune en prenne la jouissance. Sont concernés :

-Un terrain sur le secteur de la Franois de 23,30 ares, déplacé lors du remembrement le long de la Lanterne vers Jérigo.

- Deux autres terrains sont concernés.

Une publicité sera faite pour retrouver les ayants droits.

➤ **Espace boisé classé**

Point sur le litige : Jusqu'à présent des échanges de mémoires s'est fait entre avocats, les conclusions seront déposées le 7 juillet 2016.

Fin de séance 23h00.

Le Maire,
Bernard Vougnon

Bernard Vougnon		Marie-Jo Vergon-Trivaudey	
Jean-Luc Guillaume		Jean-Luc Royer	
Alain Roset		Christian Dyssli	
Bernard Merger		Mohammed Oubenaïssa	
Philippe Morel		Céline Gayet	
Marine Martin-Jary		Daniel Moine	
Audrey Villemain		Leonel Mounoussamy	
Jean-François Bertin			